



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

indemnisation des victimes

Question écrite n° 44345

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la proposition formulée dans le rapport d'information sénatorial intitulé «Pour une meilleure indemnisation des victimes d'infractions pénales » consistant à affecter les effectifs nécessaires au fonctionnement des bureaux d'exécution des peines (BEX). Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44345

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12566

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)